2062/09

INTERNATIONAL ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL ORGANISATION INTERNATIONALE DU

DEL CAFÉ DO CAFÉ

5 mai 2009 Original: anglais

Facteur de conversion du café vert décaféiné en équivalent de café vert

- Le Directeur exécutif présente ses compliments aux Membres et a l'honneur de les informer que, à la réunion du Comité des statistiques de mars 2009, il a été proposé que l'Organisation applique un facteur de 1,05 au lieu de 1,00 pour la conversion du café vert décaféiné en équivalent de café vert.
- Pour les besoins de la base de données statistiques de l'Organisation, il est proposé d'appliquer ce facteur à compter de la date d'entrée en vigueur de l'Accord international de 2007 sur le Café. Les séries statistiques historiques actuellement tenues ne seraient ainsi pas modifiées.
- 3. Les Membres sont invités à communiquer à l'Organisation leur avis sur cette proposition avant le 31 juillet 2009 au plus tard, de façon qu'un rapport puisse être établi à l'intention de la 103^e session du Conseil qui se tiendra en septembre 2009.